

QUALIFICATION PROFESSIONNALISATION



CANDIDATURE VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Vous êtes ?	Une commune
Vous souhaitez ?	<ul style="list-style-type: none">→ Améliorer l'image et renforcer l'attractivité de la commune,→ Obtenir le label Villes et Villages Fleuris,→ Offrir un cadre de vie agréable aux administrés de la commune et aux visiteurs.
Dispositif	<p>Un accompagnement sur-mesure selon les besoins :</p> <ul style="list-style-type: none">→ Rencontre des responsables des services espaces verts et les élus,→ Visite de la commune et réalisation d'une analyse des aménagements paysagers et de l'environnement du bourg,→ Rédaction d'un compte-rendu mettant en exergue les points forts et les pistes d'amélioration,→ Proposition et accompagnement de la commune dans la démarche de labellisation (1^{ère} fleur et plus),→ Organisation de formations à destination des techniciens des espaces verts et/ou bénévoles du fleurissement,→ Rencontre des autres communes labélisées des Vosges.

Quels bénéfices ?	<ul style="list-style-type: none"> → Plus de visibilité, → Augmenter la qualité de vie des habitants et des touristes, → Renforcement de l'attractivité du territoire, → Action en faveur de l'environnement, → Intégration d'un réseau départemental et régional, → Reconnaissance du travail mené sur l'embellissement et le fleurissement des espaces publics de la commune, → La force d'un réseau, le partage de savoir-faire.
Coût	Gratuit
En savoir +	www.villes-et-villages-fleuris.com
Contact	<p>Irène RIETSCH irietsch@vosges.fr - Tél : 03 29 82 83 17</p>



TOURISMEPRO.VOSGES.FR